



© DR. LICENCE CC

AUX sources de l'édifice olympique

Patrick Clastres est professeur à l'université de Lausanne. Historien, il est spécialiste de l'olympisme⁽¹⁾. Au-delà d'un retour utile sur les origines et l'esprit des JO, il nous explique pourquoi cette institution perdure en dépit de ses contradictions et des déstabilisations possibles.

Les Jeux olympiques (JO) ont un prestige qui les place au-dessus de toutes les autres compétitions sportives : comment l'expliquer ?

Il faut rappeler qui était Pierre de Coubertin et quel était son projet. Aristocrate rallié à la République sur le terrain constitutionnel, il pense que la question des institutions est seconde par rapport à celle de l'Etat de droit et des libertés, privées autant que publiques : liberté de choix de sa religion, de son école, autant d'espaces à préserver de l'intervention de l'Etat⁽²⁾. C'est aussi un « *liberal pacifist* », influencé par les Congrès de la paix en 1889 : un pacifisme libéral compatible avec le patriotisme. Il est d'ailleurs très proche d'Ernest Lavisse et de l'internationalisme estudiantin qui professent que l'enseignement de l'histoire universelle doit permettre aux peuples de mieux se connaître. Formé à l'École libre des sciences politiques, Pierre de Coubertin a aussi une vision claire de la mondialisation sportive et est un jeune

acteur de l'internationalisme athlétique. Aussi son logiciel de départ est-il celui de la paix internationale par le sport qui doit permettre d'abaisser les barrières entre les nations comme le font le télégraphe, la poste, les transports⁽³⁾.

Son projet est à la fois internationaliste et très français. Il s'agit de fabriquer une nouvelle élite, des « *sportsmen* » enhardis par l'affrontement dans les compétitions, mais pas des « *butors* » : ils doivent avoir un haut niveau de formation intellectuelle pour être capables de défendre leur patrie si nécessaire et faire entrer leur pays dans la modernité.

Mais il ne pense pas le sport pour tous :

(1) P. Clastres a publié *Les Jeux olympiques de 1896 à 2024. Une aventure mondiale*, PUR, avril 2024, et *Pierre de Coubertin ou la paix par le sport*, PUR, mars 2024.

(2) D'ailleurs il s'éloignera de la République radicale à l'occasion de l'affaire Dreyfus et de la loi de 1905.

(3) C'est ce qu'il écrit dans son discours de 1892.

(4) A partir des Jeux de Londres. Jusqu'à cette date, les athlètes ne représentent qu'eux-mêmes ou leurs clubs.

toute la logique des JO jusque dans les années 1980 sera celle de l'amateurisme. Or c'est une barrière de classe, inventée par les élites anglaises pour fermer leurs clubs et leurs compétitions aux sportifs issus des milieux populaires, qui ont besoin d'être payés pour pratiquer et élever leur niveau. Et Coubertin, aristocrate antiploutocratique, a une sorte de répulsion à l'idée de gagner de l'argent : en fait, par le sport, il entend promouvoir une nouvelle chevalerie qui prendrait sa revanche sur la bourgeoisie.

Autre aporie : alors que l'idée est de rapprocher les nations, à partir de 1908 les Jeux sont organisés autour de délégations nationales qui s'affrontent⁽⁴⁾, et des comités nationaux olympiques sont mis en place.

Cette « barrière de classe » a-t-elle perduré, dans l'esprit et le fonctionnement des Jeux ?

En fait cette matrice de départ – une conception élitiste, avec une compéti-



Toutes les opinions publiques projettent dans cet espace des sports l'idée d'une sorte d'intermède dans la vie des sociétés mondiales d'où le politique est censé être absent, alors que presque tous les dirigeants de l'olympisme sont issus de milieux conservateurs, voire d'extrême droite.

tion qui n'accueillait ni les ouvriers, ni les femmes, ni les indigènes – est paradoxalement devenue une sorte d'universalisme, et l'amateurisme lui-même est devenu une référence pour toutes les catégories sociales. Les valeurs mises en avant par Coubertin ont été universalisées, promues par des régimes politiques ou des responsables appartenant à des catégories sociales ou à des camps extrêmement différents; l'idéal d'amateurisme est devenu un idéal transclassiste.

C'est que les JO, grâce à leur rareté, tous les quatre ans, et au fait que pendant longtemps peu de disciplines avaient des championnats du monde, étaient pour de nombreux sports une sorte d'acmé. En outre, les Etats-nations s'en sont emparés à des fins de prestige international, au sens que lui donnent les journalistes américains dès la fin du XIX^e siècle: la victoire sportive est une victoire du modèle politique et social d'un pays sur les autres⁽⁵⁾. On a ainsi une sorte d'impasse théorique avec des Jeux censés servir la paix internationale mais qui alimentent le nationalisme en mobilisant les Etats qui les investissent à des fins de puissance symbolique. Des tentatives de remettre en cause ce modèle ont existé, comme le féminisme sportif⁽⁶⁾, des internationales du sport⁽⁷⁾, les GANEFO⁽⁸⁾. Les fédérations sportives internationales se sont aussi ligüées entre elles pour créer des alternatives. A chaque fois ces tentatives n'ont pas tenu, face à l'universalisme proposé par le Comité international olympique (CIO). Cette survivance d'une institution qui aurait pu disparaître à l'issue de chaque guerre mondiale a aussi été permise par tous les

régimes autoritaires qui ont investi l'arène olympique pour avoir une influence symbolique dans le monde.

La puissance de l'événement en termes de représentation des nations explique cette réussite et cette survie. D'autant plus que toutes les opinions publiques projettent dans cet espace des sports, affiché par Coubertin comme neutre, l'idée d'une sorte d'intermède dans la vie des sociétés mondiales d'où le politique est censé être absent, alors que presque tous les dirigeants de l'olympisme sont issus de milieux conservateurs, voire d'extrême droite.

Cela semble expliquer que le CIO apparaisse comme au-dessus du droit...

Oui, mais il fait plus que cela: il a inventé son propre droit et imposé l'idée que le droit du sport est un droit « sui generis », et que les institutions sportives n'ont à rendre de comptes à personne, notamment pas aux Etats. Cela provient de Cou-

bertin pour qui l'espace des sports, celui du club, relève de l'espace privé. Une idée qui peut se défendre, sauf que comme cet espace est contrôlé par des élites sociales, grâce au principe de l'amateurisme et à ses institutions, celles-ci l'utilisent à des fins politiques pour en faire un lieu d'ordre social et moral.

L'adage selon lequel le sport et la politique doivent être séparés, je le vois apparaître en Europe dans l'entre-deux-guerres à un moment où les Etats commencent à mettre en place des politiques publiques du sport, dans les démocraties d'abord, puis dans les régimes totalitaires: les pouvoirs sportifs se défendent alors contre l'irruption des démocraties dans un espace social dont ils ont le contrôle. Or cet adage, dont on a oublié l'origine, s'est en quelque sorte naturalisé et est devenu une évidence jamais interrogée.

J'ai conduit une recherche sur les trois-cents premiers membres du CIO⁽⁹⁾: ils appartiennent tous au même milieu, haute bourgeoisie ou vieille aristocratie. Ils ont soit exercé des fonctions politiques, soit dirigé des entreprises et sont très présents à l'intérieur des Etats⁽¹⁰⁾: pour eux l'idée que le politique ne doit pas intervenir dans le champ du sport signifie en fait que les démocrates ne doivent pas intervenir dans ce champ qu'ils contrôlent. Et ce contrôle passe par les comités olympiques nationaux qui, établissant la liste des athlètes pouvant participer aux Jeux, peuvent exclure ceux jugés professionnels ou immoraux. De nos jours c'est moins facile à faire mais cela a été pendant longtemps une pratique, ce qui permettait de tenir en laisse les fédérations populaires⁽¹¹⁾. En

(5) Cela se manifeste notamment lors des Jeux de Londres, où Britanniques et Américains s'affrontent dans un climat de tension: c'est à cette occasion que l'évêque des Pennsylvanie déclare: « L'essentiel, c'est de participer, messieurs. »

(6) Des jeux féminins ont connu cinq éditions entre les deux guerres mondiales.

(7) Avec notamment des « Spartakiades ».

(8) Games of New Emerging Forces, lancés par Soekarno et repris par la Chine dans les années 1960.

(9) Cooptés jusqu'en 1972, et donc aux affaires jusqu'au début des années 2000.

(10) Par exemple le Suédois Sigfrid Edström, fondateur de la Fédération internationale d'athlétisme et président du CIO de 1942 à 1952, dirigeait la plus grosse entreprise d'électricité de son pays et présidait la Chambre de commerce internationale.

(11) Ce fut le cas notamment en Amérique latine avec des comités dominés par des hiérarques antidémocrates.

outre ces comités sont des relais du CIO auprès des pouvoirs publics.

Tout cela donne une coloration singulière à cette institution qui promeut la neutralité et l'apolitisme mais a été conservatrice dans le domaine des droits humains, des libertés et des émancipations jusqu'au début des années 2000.

Les JO sont de plus en plus des « machines à cash » : n'est-ce pas contradictoire avec les idées de Coubertin ?

C'est la survie du CIO qui était en jeu, au moment où il a dû se convertir au business du sport, au tournant des années 1970-1980. Jusque-là le CIO ne brasse pas d'argent ; il n'a même pas le contrôle des Jeux, qui sont organisés par les Etats. Il n'a pas d'administration, juste quelques secrétaires et un « chancelier », et pas de statuts ; cela repose sur un « *gentlemen agreement* ». Tout a été bouleversé avec la télévision et sa démocratisation. Les chaînes et les sponsors misent sur les événements sportifs pour conquérir de l'audience et vendre de l'espace publicitaire. Au début le CIO rejette cette manne : Avery Brundage, pourtant un riche homme d'affaires⁽¹²⁾, déclare dans les années 1960 que les JO n'ont aucun avenir à la télévision ; pour lui l'argent ne doit pas circuler au sein du CIO car il y a un risque pour le contrôle de l'institution.

Mais dans les années 1970, un certain nombre de sports basculent dans le monde audiovisuel, créent leurs propres

« On a eu une sorte d'impasse théorique avec des Jeux censés servir la paix internationale mais qui ont alimenté le nationalisme en mobilisant les Etats qui les ont investis à des fins de puissance symbolique. »

championnats mondiaux ou leur équivalent, et se renforcent avec le sponsoring⁽¹³⁾ : ils sont ainsi en phase d'autonomisation vis-à-vis du CIO, voire de sortie des JO. C'est une menace existentielle et le CIO va changer de position. En 1981 Juan Antonio Samaranch (première année de présidence) abandonne la référence à l'amateurisme et dépose des statuts auprès de la Confédération helvétique⁽¹⁴⁾ ; la même année, il dépose la marque olympique devant l'OMPI⁽¹⁵⁾. Tout cela va lui permettre de passer des contrats de sponsoring à partir de 1985⁽¹⁶⁾. D'un contrôle du sport par les comités olympiques nationaux et l'amateurisme, le CIO passe à un contrôle par l'argent qu'il obtient des sponsors et redistribue aux comités nationaux et à la plupart des fédérations sportives internationales, à l'exclusion des plus riches : ils et elles sont dépendants des sept-milliards de dollars que, depuis une dizaine d'années, le CIO perçoit après les Jeux et qu'il répartit en fonction de la visibilité de chaque sport sur les écrans dans le monde.

Bref, le CIO, qui était menacé par l'irruption de l'argent de l'audiovisuel et des sponsors, a réussi à se placer au centre du jeu médiatique en capitalisant sur un événement rare qui concentre tous les quatre ans l'attention du monde entier.

En outre il a réussi à imposer l'idée que les règles du sport doivent fonctionner sur la même logique que celles du commerce : lorsqu'un différend surgit, il est réglé par une procédure d'arbitrage, en dehors du droit des Etats⁽¹⁷⁾ : le CIO menace donc de suspendre les comités nationaux à chaque fois que les Etats tentent de légiférer pour contrôler le sport.

Et comme sa crainte est que les Etats ne se laissent pas faire, depuis les Jeux de

Londres en 2012 il demande pour les attribuer que les Parlements valident par la loi les contrats qui vont lier l'Etat et le CIO : des contrats complexes élaborés par des centaines d'experts qui maintenant sont soit salariés du Comité, soit travaillent pour lui, si bien que les services fiscaux sont incapables de taxer les profits des Jeux, alors que ceux-ci nécessitent d'énormes investissements publics.

Tout cela solidifie l'édifice, à la fois sportif et financier, des JO.

Selon vous quel est avenir des Jeux ?

Pour toutes ces raisons, l'institution est particulièrement solide ; elle a même réussi à se faire admettre en 2009 comme observateur à l'ONU, dont elle finance certaines actions humanitaires.

Certes le réchauffement climatique menace les Jeux d'hiver, qui n'ont pas été conçus par le CIO mais par les syndicats d'initiative et les grands hôtels des Alpes dans les années 1920 : ce n'est qu'après la première compétition à Chamonix en 1924 que le CIO en a fait des JO d'hiver. Il pourrait les abandonner à terme, d'autant qu'ils suscitent de plus en plus le mécontentement des populations, et de moins en moins de pays sont candidats.

Le CIO vient de sécuriser les Jeux d'hiver de 2030 et 2034, en les attribuant d'un coup à la France et aux USA. Parallèlement, les Jeux d'été ont été attribués à Paris en même temps que les suivants à Los Angeles⁽¹⁸⁾, à un moment où presque plus de pays n'en voulaient. Ensuite, il a changé de mode d'attribution : il n'y aura plus d'enchères entre des candidatures mais des négociations de gré à gré avec des villes approchées par le Comité. Et en octroyant les Jeux longtemps à l'avance⁽¹⁹⁾, il sécurise l'avenir. D'autant que pour les Jeux d'été il y a encore un tel investissement nationaliste que la machine peut encore fonctionner longtemps.

Il y a bien une adversité qui croît⁽²⁰⁾, mais le CIO a une capacité à étouffer les contestations assez remarquable⁽²¹⁾ et il s'efforce de contrôler la recherche grâce à son Centre d'études olympiques mais aussi le droit et la presse⁽²²⁾, si bien qu'il est très difficile de porter le fer contre l'institution olympique. Et les populations elles-mêmes ne sont pas nécessairement prêtes à entendre un discours de déconstruction. ●

Propos recueillis par Gérard Aschieri, rédacteur en chef de D&L

(12) Président du CIO entre 1952 et 1972. Par ailleurs suprémaciste blanc, proche du Ku Klux Klan et des nazis, il a cassé le boycott des Jeux de Berlin en 1936 et recruté Juan Antonio Samaranch, ancien ministre de Franco.

(13) Le rôle de Adidas a été déterminant sur ce point.

(14) Statut d'association de droit privé suisse, l'équivalent d'une association loi de 1901.

(15) Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

(16) Programme TOP : « The Olympic Partners ».

(17) Cf. le Tribunal arbitral du sport, instance suprême d'appel, dont la composition est largement contrôlée par le CIO.

(18) Pour compenser ce délai d'attente, Los Angeles a reçu un milliard de dollars.

(19) Brisbane a déjà été choisie pour 2032, et les discussions sont en cours avec Mumbai pour 2036.

(20) Voir par exemple les travaux de l'universitaire américain Jules Boykoff sur le rejet des JO par les populations.

(21) Voir le billet de P. Clastres dans *Le Monde* du 1^{er} février 2024, « Comment le CIO tente d'écrire sa propre histoire ».

(22) Par exemple le journaliste Andrew Jennings a été condamné en Suisse pour avoir rappelé que J. A. Samaranch était un ancien franquiste. Il n'a plus jamais eu d'accréditation pour les Jeux.